

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 22 mai 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3793-2012, Phase 1.

Cause annuelle de *Gazifère inc.* : Phase 1 – Rapport annuel 2011.

Demande de renseignement no.1 à *Gazifère inc.* par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à *Gazifère inc.* de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-3793-2012, PHASE 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1
À GAZIFÈRE INC.

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

A. *RAPPORT ANNUEL 2011 DU PGEÉ*

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1

Référence : *GAZIFÈRE INC* Référence : **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0007 (en Excel) et B-0011 (en Pdf), GI-10, Document 1.3, page 1.

Demandes :

- a)** Ne pensez-vous pas que, dans la colonne TCTR réel, la ligne tronc commun devrait se lire -149 148\$ et non +149 148 \$?
- b)** Ne pensez-vous pas que l'écart entre le TCTR réel et le TCTR prévisionnel devrait être de 99 852 \$?
- c)** Ne pensez-vous pas qu'il s'ensuivrait aussi que le Grand total du TCTR réel devrait être de 733 799 \$?
- d)** Et finalement, ne pensez-vous pas que l'écart entre le grand total du TCTR réel et le TCTR prévisionnel serait de 750 504 \$?
- e)** Veuillez déposer une version révisée de la pièce B-0007 (en Excel) et B-0011 (en PDF), GI-10, Document 1.3, le cas échéant.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0007, GI-10, Document 1.1, page 1, Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (volet : abaissement de la température des chauffe-eau).

Demande :

a) Comment *Gazifère Inc.* explique-t-elle que le volet abaissement de la température des chauffe-eau n'a pas connu un succès comparable par rapport à la planification que les autres volets des produits économiseurs d'eau chaude ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0007, GI-10, Document 1.1, page 1), Secteur résidentiel, chaudières à efficacité supérieure; Secteur Commercial et Institutionnel (CI), chaudière à efficacité intermédiaire, chaudière à condensation.

Demandes :

a) Pour les programmes mentionnés, *Gazifère Inc.* constate que le volet location fonctionne moins bien que le volet achat. Comment *Gazifère Inc.* s'explique-t-elle ce phénomène ?

b) Est-ce lié au taux d'intérêt implicite à la location ou encore à une évaluation différente de la durée de vie de l'appareil ? Par exemple si les clients considèrent que *Gazifère Inc.* est trop pessimiste sur la durée de vie.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4

Références :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0009, GI-10, Document 1, page 13 :

En 2011, aucune mesure comportementale ou avec une période de recouvrement de l'investissement (PRI) inférieure à un an n'a été identifiée et quantifiée dans le cadre des études admises à ce programme. Par conséquent, les économies d'énergie pour ce programme se chiffrent à 0 m\$. Selon Gazifère, il n'en demeure pas moins que, tout comme le soumet le rapport d'Econoler présenté par Gaz Métro à la pièce Gaz Métro 9, document 7,

Requête 3690-2009, des économies d'énergie de l'ordre de 3,5 % devraient être créditées pour ce genre de programme.

ii) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0007, GI-10, Document 1.1, page 1, programme Étude de faisabilité :

Demandes :

- a) Dans le paragraphe cité de la première référence, *Gazifère Inc.* est d'avis que 3,5 % des économies devrait être créditée au programme Étude de faisabilité. Pourquoi le tableau de la seconde référence n'en tient-il pas compte et présente plutôt des économies de 0 m³ ?
- b) Veuillez déposer une version révisée des pièces le cas échéant.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0009, GI-10, Document 1, page 14, Tronc commun :

En 2011, Gazifère n'a utilisé que 61 % du budget prévu pour ce poste budgétaire. Le départ d'une employée en congé de maternité, la réduction du nombre de déplacements à l'extérieur de la ville de même que l'allègement du mandat du consultant, justifie cet écart.

Demandes :

- a) Doit-on comprendre de la citation ci-dessus que l'employée en congé de maternité n'a pas été remplacée ? Veuillez décrire ses fonctions. Comment ses fonctions ont-elles alors été assumées au Tronc commun du PGEÉ ?
- b) Veuillez décrire les changements relatifs au mandat du consultant ?
- c) Veuillez quantifier les éléments explicatifs de l'écart de 39 % en dollars ou en pourcentage.

B. RAPPORT ANNUEL 2011 DU GAZ PERDU

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0008, GI-3, Document 1.2.2, pages 2 et 3, ANALYSE DU TAUX DE GAZ PERDU CONSTATÉ EN FIN D'ANNÉE FERMETURE DES LIVRES 2011 :

En plus de l'impact dû à l'estimation du gaz perdu, les autres facteurs qui peuvent influencer le pourcentage de gaz naturel perdu établi en fin d'année sont les suivants :

- la quantité de gaz naturel utilisée pour purger et remplir les nouvelles conduites principales et les nouveaux branchements installés au courant de l'année;*
- le vol de gaz naturel;*
- les fuites causées par des dommages ou autres;*

et la précision des compteurs

Demande :

- a) Quelle est la précision que les manufacturiers attribuent à leurs compteurs en pourcentage ?

C. RAPPORT ANNUEL 2011 – SOMMAIRE EXÉCUTIF

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3793-2012, Phase 1, Pièce B-0004, GI-1, Document 1, page 2, Nouveau sondage sur la satisfaction de la clientèle.

Segment	Segments	Nombre de répondants	Pourcentage obtenu
Clientèle résidentielle	N'ayant pas reçu de service	24	97,2%
	Ayant reçu un service	24	96,1%
	Total	48	
	Résultat pondéré clientèle résidentielle	$((24*97,2\%) + (24*96,1\%))/48$	96,6% pondéré résidentiel

Segment	Segments	Nombre de répondants	Pourcentage obtenu
Clientèle CII	N'ayant pas reçu de service	23	94,1%
	Ayant reçu un service	21	86,1%
	Total	44	
	Résultat pondéré clientèle CII	$((23*94,1\%) + (21*86,1\%))/44$	90,3% pondéré CII

Demandes :

a) Nous constatons, dans ces deux tableaux, que les clients ayant reçu un service sont moins satisfaits que ceux n'en ayant pas reçu, surtout dans le secteur CII. Veuillez élaborer sur cette situation et indiquer si son explication a pu être comprise et sur les démarches qu'entreprend *Gazifère inc.* afin d'y remédier.
